



**Compte-rendu
GROUPE DE TRAVAIL
CULTURE
Du mercredi 7 juillet 2010
à Gerbéviller, Maison des Associations**

Etaient présents :

Mesdames : Françoise GUIZOT et Andrée STOECKLIN (Gerbéviller), Marie-France LOPPION (Fraimbois).

Messieurs : Pascal BURGAIN (Magnières), Bruno PERRIN (Moyen), François GENAY et Yann LOPPION (Fraimbois),

Excusés : Jean-Christophe PICOT, Pascal DURAND, Anne-Claire BOURGON, Jeanne-Odile HAGNIEL, Thierry CHOFFAT, Yves RICHEZ, Dominique SCHWEIZER, Nathalie BURGAIN, Alexandra REBRE.

Participait également à la réunion : Camille LENANCKER (Agente de Développement Local)

* * *

Bilan des actions "culture" : « La Mortagne se mouille »

Le concert des amis de l'orgue le 11 avril a été plus fréquenté que d'habitude. Une belle réussite !

La fête des lavoirs comme la fête de l'eau ont été très appréciées. L'esprit des journées a été conforme à ce que voulait la CCM : un événement convivial, ouvert et participatif.

A la fête de l'eau les participants ont apprécié d'être informés des horaires de démarrage des différentes animations. Les spectacles des cubiténistes et d'Akutuk ont aussi été appréciés, avec des frustrations pour ceux qui les ont ratés.

- Retours de la Maison de l'Environnement : certains auraient préféré que la restitution des animations pédagogiques comprenne des échanges entre les enfants.
- Retours de la LPO, GEML, Librairie Quantin : leur emplacement au bout de l'espace de la fête, hors du passage, a limité la fréquentation.

Bilan de l'action Théâtre en liaison avec le collège, le FSE, les parents d'élèves et la CCM

4 spectacles :

- 13/11, « No limit » : 29 participants
- 27/11, « Claire Diterzi » : 14 participants
- 22/01, « Yaacobi et Leidenthal » : 18 participants
- 08/04, « Fantasio » : 14 participants

Chacun des 4 partenaires a payé le transport des jeunes pour un spectacle.

Bilan :

Il y a eu besoin de recadrer l'organisation avec le collège pour assurer l'encadrement des jeunes. Au final tout s'est bien passé. La participation a été plus forte que les autres années. Le public touché reste limité aux collégiens, alors que les actions s'adressent aux jeunes en général. Cela doit être lié à l'investissement des enseignants dans la communication.

Perspectives :

Mme FIERFORT, qui gérait cette action au sein du collège côté professeurs, semblerait ne plus vouloir s'en charger l'année prochaine. M. BURGAIN a exprimé son étonnement du fait de la réussite de l'opération en 2009-2010.

Les autres partenaires du collège, parents d'élèves et CC, souhaitent-ils poursuivre sans implication du collège dans l'action ?

- La CCM est tout à fait partante pour continuer cette action.
- Bruno PERRIN confirme qu'en tant que parent d'élèves au FSE il reproposera cette action l'année prochaine.

Bruno PERRIN ne comprend pas ce changement. Qu'est-ce qui a pu décourager les professeurs de s'investir ? Leur part dans l'organisation était-elle trop lourde ?

> Le collège faisait la communication auprès des élèves et centralisait les inscriptions ;

> La CC faisait la sélection des 4 spectacles à proposer aux élèves pour organiser un transport en commun, et faisait le lien avec le théâtre.

Echéance : il faut savoir quoi proposer au collège pour la rentrée.

Proposition : Bruno PERRIN contacte Mme FIERFORT dès la rentrée pour remobiliser autour de cette opération.

Animation culturelle et salle culturelle

Projet d'AMACCA :

Le projet coopératif culturel proposé par un groupe de 13 personnes du territoire de la Communauté de Communes de la Mortagne, dont Yann LOPPION et Bruno PERRIN participant à la présente réunion, est arrivé à la CCM. Il a été présenté en Conseil Communautaire lundi 5 juillet.

Il s'agit d'un projet d'animation d'un lieu de production et de diffusion culturelle qui s'installerait sur le territoire. Un projet à plusieurs dimensions :

- Un objet d'animation de ce lieu, qui doit être vivant, convivial et ouvert à tous les acteurs et événements du territoire. Un lieu de rencontre, d'échange et de brassage culturel. Il s'agit de créer du lien social au sein de ce lieu, et en lien avec les autres lieux existants dans et hors du territoire.
- un objet culturel : la production locale d'une offre culturelle de qualité sur le principe de l'AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne), on parle ici d' « AMACCA » - association pour le maintien d'une activité culturelle et de création artistique. Il s'agirait de réunir un groupe de consommateurs désireux d'accéder à une offre culturelle de proximité et de qualité, qui financeraient (pour partie), une structure de production et de diffusion culturelle.
- Un volet économique avec la possibilité d'accueillir des activités économiques qui pourraient y avoir leur siège et éventuellement y proposer des activités (siège de la Communauté de Communes de la Mortagne, coopérative d'activités économiques, traiteur, ...)
- un volet d'animation et de sensibilisation du public à l'éco-construction / l'éco-rénovation à travers le chantier de construction/rénovation du lieu.
- une gouvernance coopérative : la/les structures juridiques pour porter ce projet adopteront un modèle coopératif (SCOP, SCIC, ...).

Lien avec les projets de la CCM :

Pascal BURGAIN considère que ce projet répond aux objectifs du groupe de travail culture : réfléchir à la vie et l'animation du lieu culturel avant de parler de la construction des locaux.

Le bureau communautaire est très intéressé par ce projet qui concorde avec le dossier de pôle d'excellence rurale (PER) sur le thème des services à la population, que prépare la CCM. Ce PER inclurait notamment la création d'un lieu culturel et d'un siège pour la communauté.

Origine de ce PER :

La CCM réfléchit depuis un moment à la création d'une salle de spectacle de taille suffisante pour accueillir les grands événements qui s'organisent régulièrement sur le territoire. Y serait inclus un siège pour la CCM dont les locaux sont aujourd'hui insuffisants.

Le cahier des charges du lieu culturel pensé par la CCM a été soumis à l'architecte de la maison de santé et au directeur du CAUE – conseil en architecture, urbanisme et environnement. Ils ont chiffré la construction de cet ensemble à environ 2 millions d'euros (1700 à 1800 €/m²). Ce chiffre est trop important par rapport aux finances de la CCM. D'où l'idée de penser autrement ce projet de lieu culturel, en l'intégrant dans un projet plus global comme le PER et en revoyant les conditions matérielles. Par exemple, une alternative possible à la grande salle pourrait être d'investir dans un vrai beau et grand chapiteau de type cirque, qui pourrait circuler sur le territoire de la CCM. Il s'agirait là d'un lieu culturel itinérant.

Discussion :

Pascal BURGAIN : Est-ce un projet physiquement lié à un lieu ou un type de lieu particulier ? Y a-t-il des limites quant à l'emplacement matériel de ce projet ?

Yann LOPPION : Fondamentalement non, car ce projet est à la base un projet d'animation. En même temps, un des volets de ce projet était de réhabiliter le lieu culturel sur un mode écologique et d'en profiter pour y organiser de la sensibilisation du public comme des professionnels à la réhabilitation, ce qui est encore rare aujourd'hui (beaucoup d'actions sont faites sur la construction neuve). Cela permettrait également au projet de s'intégrer dans un endroit existant.

Si le lieu est une construction neuve, cette dimension du projet sera à revoir.

Bruno PERRIN : Ce lieu devra juste se situer sur un axe important, facilement accessible. Le choix de l'endroit où planter ce lieu dépendra surtout de ce qu'on voudra y faire.

Pascal BURGAIN : il y a cette année une opportunité de financement, le PER, qui permettrait de mettre en synergie plusieurs projets de la CCM et le projet d'AMACA. Il serait dommage de la louper. Or pour le moment, il y a un souci de décalage de calendrier entre les échéances des opportunités à la CCM et l'avancement de ce projet. Pour éviter cela il faudrait présenter une proposition plus précise dès le prochain conseil communautaire.

Yann LOPPION : le projet sera retravaillé au maximum cet été pour pouvoir être présenté à la rentrée. A l'heure actuelle le projet n'est pas assez réfléchi pour être plus précis.

La CCM a lancé un appel aux communes et aux acteurs du territoire qui seraient intéressés d'accueillir un futur lieu culturel. Le Château de Moyen s'est positionné, ainsi que la commune de Gerbéviller sur le terrain proche du gymnase.

<p><i>Conclusion : Le groupe de travail culture considère que le projet d'AMACA répond à sa préoccupation centrale concernant la vie et l'animation du futur lieu culturel.</i></p>

Dossiers de subvention pour la fin de l'année 2010

3 dossiers : un proposé et 2 en gestation.

2000€ étaient disponibles cette année pour la culture et 400€ ont été distribués pour les journées napoléoniennes et 145€ pour le transport des jeunes au théâtre de Lunéville. Il reste donc 1455€.

1) "Voyage / récits de marcheurs"

La médiathèque de Gerbéviller a proposé un thème de travail pouvant réunir plusieurs médiathèques de la Communauté de Communes : le thème du voyage et des récits de marcheurs. Les animations et actions à monter restent à définir collectivement avant de solliciter la Communauté de Communes de la Mortagne sur un projet plus précis. La médiathèque départementale est intéressée d'élargir cette thématique à l'ensemble du département.

L'idée est de démarrer au printemps 2011, la fin de l'année 2010 étant plutôt consacrée à la préparation.

Le groupe de travail culture évoque la possibilité de développer diverses actions à l'échelle de la Communauté de Communes sur ce thème.

2) Bal folk à Gerbéviller le 9 octobre

3) Festival « Fan Fantasy IV » les 9-10 octobre à Moyen :

Mme Barbier, présidente de l'association Lecture-Loisir de Moyen a sollicité la CCM pour une subvention de 1532.53€ pour l'organisation d'un festival de littérature « Fantasy » au château de Moyen (qui est partenaire de l'opération), en partenariat avec une maison d'édition spécialisée d'Ile de France.

Pascal BURGAIN, Marie-France LOPPION et Camille LENANCKER ont rencontré Mme Barbier pour avoir plus d'informations sur ce projet.

1000 entrées payantes sont attendues sur le weekend, avec des animations, des stands de ventes et des concours ouverts aux jeunes professionnels et d'autres ouverts au public. Tous les intervenants sont contactés par la maison d'édition. Le portage est assuré par les 2 structures : association de Moyen et maison d'édition.

Bruno PERRIN confirme qu'il y a une association autour de la bibliothèque de Moyen avec quelques personnes mobilisées autour de Mme Barbier.

Yann LOPPION rappelle qu'il existe un règlement pour l'attribution des subventions auquel le projet doit se conformer, notamment le soutien obligatoire de la commune et la présentation du projet au groupe de travail.

Andrée STOECKLIN souligne le manque flagrant de lien avec la commune de Moyen : le soutien au projet de la commune de Moyen est incontournable pour aller plus avant dans ce projet.

Pascal BURGAIN détaille les remarques qui ont été faites à Mme BARBIER :

- la lourdeur du budget présenté (11248,53€), qui semble difficilement viable étant données les finances de l'association de Moyen et l'absence de communication jusqu'à présent sur l'évènement,
- le manque de clarté de ce budget sur qui finance quoi entre l'association de Moyen et la maison d'édition,
- le manque d'information et de concertation avec les instances de discussion de la CCM et avec les autres acteurs du territoire – sachant par exemple que la médiathèque de Magnières organise déjà une animation sur la Fantasy et qu'aucun lien n'a été fait avec.

→ Un tel projet, bien monté techniquement, serait-il finançable par la CCM ?

Bruno PERRIN : pour un projet bien monté il faudrait qu'il y ait des actions avec les médiathèques de la CCM.

Yann LOPPION : De manière générale la CCM ne doit pas financer un projet dont on sait qu'il n'est pas viable techniquement et financièrement.

Un courrier va être envoyé au porteur du projet lui exposant les questions du groupe. La dimension financière sera étudiée une fois ces points précisés :

- *Comment est envisagée l'organisation matérielle, avec quelles ressources humaines ?*
- *Quelle est la répartition du financement entre l'association de Moyen et la maison d'édition ?*
- *Dans quelle mesure sont remplis les critères du règlement d'attribution des subventions « culture » ?*

Thématique 2011 : Déchet, Recyclage, Tri

Ce thème est lié au changement du mode de facturation des OM. Les écoles étaient d'ailleurs demandeuses sur ce thème.

Les objectifs : toucher la population, les enfants. Il ne s'agit pas d'organiser un ensemble de même envergure que sur l'eau. Il s'agit plutôt de lancer une dynamique collective.

Quelques idées :

- le collège travaille déjà sur la récupération du papier
- les écoles primaires aussi ont des bacs de tri
- la compagnie AKUTUK propose également un spectacle sur le thème. Un spectacle professionnel peut constituer le point d'orgue de l'année.
- Il faut trouver d'autres actions possibles : envers les collégiens, les non scolaires, avec les médiathèques, etc.

Bruno PERRIN : ce thème ne pourrait-il pas être décliné sur plusieurs années en variant les approches ? Dans le cadre de l'eau, les instituteurs ont vraiment apprécié de pouvoir travailler ensemble, par contre les animations s'ajoutant aux projets d'école, ils ont trouvé l'ensemble assez lourd à suivre. Il serait très intéressant que la CCM puisse suffisamment anticiper ses thèmes pour qu'ils soient intégrés par les écoles dans leurs projets d'écoles (prochaine révision dans 3 ans). Cela permettrait une réelle synergie entre les deux.

Pascal BURGAIN : pour le thème déchets il faut commencer en 2011 car cela correspond au chantier qui démarre.

Questions diverses

- Travail avec Baz'art en campagne :

La Communauté de Communes de la Vezouze (CCV) devait organiser une fête à Badonviller en 2011 avec Baz'art en Campagne. Une animation intermédiaire a été organisée à Domjevin cette année mais il y a eu très peu de participants.

Marie France y représentait la CCM, permettant de donner une dimension « Pays » à l'action. Cela devait en contre partie permettre à la CCM d'organiser une animation sur son territoire, ce qui n'a pas eu lieu.

Faut-il continuer à être présent officiellement en tant que CCM sur la fête de 2011 si on n'a aucun retour de notre participation ?

Proposition : étudier si dans la thématique 2011 des déchets, il pourrait être proposé à la CCV de participer à un évènement de la CCM.

Destinataires du compte-rendu :

- membres du groupe « Culture »
- membres du Bureau
- communes